PROCÈS-VERBAL de la quatre cent soixante-deuxième réunion du **COMITÉ EXÉCUTIF** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le lundi 17 octobre 2022 à 16 h 30, en visioconférence.

CONFIRMÉ LE 28 NOVEMBRE 2022

Membres	**Présent**	**Absent**	**Membres**	**Présent**	**Absent**
BEAUSÉJOUR, Vincent Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite	X		KAMAL, Najat Membre externe et vice-présidente		X*
DUGUAY, Patrick Membre externe et président	X		RENAUD LABRIE, Louise Chargée de cours	X	
EL ZAÏM, Adel Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation	X		VILLENEUVE, Samantha Membre externe	X	
LABERGE, Murielle Rectrice	X				
Personne convoquée	**Présent**	**Absent**	**Personne invitée**	**Présent**	**Absent**
GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X		-		
Secrétaire générale	**Présent**	**Absent**	**Attachée d'administration**	**Présent**	**Absent**
OUELLET, Me Sophie	X		AUGER, Mireille	X	
**Absence motivée.*					

Le président, monsieur Patrick Duguay, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 32.

1.- <u>Adoption de l'ordre du jour</u>

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

<u>Sur consentement des membres</u>

2.- Procès-verbaux :

2.1 Quatre cent soixantième (19 septembre 2022) réunion

2.1.1 Adoption
2.1.2 Affaires en découlant

2.2 Quatre cent soixante et unième réunion (extraordinaire par consultation électronique) (du 3 au 6 octobre 2022)

2.2.1 Adoption
2.2.2 Affaires en découlant

3.- Engagement d'une agente ou d'un agent de soutien administratif à la gestion des études au Module des sciences naturelles au campus de Gatineau

4.- Engagement d'une ou d'un secrétaire de direction et agente ou agent de soutien administratif à la gestion des études au Décanat des études au campus de Gatineau

Affaires courantes

5.- Approbation des rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (Loi 95)

6.- Période d'information et questions

7.- Prochaine réunion (lundi 28 novembre 2022)

8.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbaux :

2.1 Procès-verbal de la quatre cent soixantième (19 septembre 2022) réunion

2.1.1. Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent soixantième réunion (19 septembre 2022), et ce, sans modification.

2.1.2. Affaires en découlant

La rectrice informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent soixantième réunion, les suites régulières ont été données.

2.2 Procès-verbal de la quatre cent soixante et unième réunion (extraordinaire par consultation électronique) (du 3 au 6 octobre 2022)

2.2.1. Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent soixante et unième réunion (extraordinaire par consultation électronique) (du 3 au 6 octobre 2022), et ce, sans modification.

2.2.2. Affaires en découlant

La rectrice informe les membres du comité exécutif qu'en ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent soixante et unième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Engagement d'une agente ou d'un agent de soutien administratif à la gestion des études au Module des sciences naturelles au campus de Gatineau

À la suite de la vacance du poste d'une agente ou d'un agent de soutien administratif à la gestion des études au Module des sciences naturelles au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage interne et externe dudit poste.

Le comité de sélection, qui a reçu neuf (9) candidatures et en a retenu trois (3) pour une entrevue, recommande la candidature de madame Lise Désabrais à titre d'agente de soutien administratif à la gestion des études au Module des sciences naturelles au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 462-CX-2187 concernant l'engagement d'une agente de soutien administratif à la gestion des études au Module des sciences naturelles au campus de Gatineau (**Lise Désabrais**); laquelle résolution est jointe en appendice.

4.- Engagement d'une ou d'un secrétaire de direction et agente ou agent de soutien

administratif à la gestion des études au Décanat des études au campus de Gatineau

À la suite de la vacance du poste d'une ou d'un secrétaire de direction et agente ou agent de soutien administratif à la gestion des études au Décanat des études au campus de Gatineau, le Service des ressources humaines a procédé à l'affichage interne et externe dudit poste.

Le comité de sélection, qui a reçu deux (2) candidatures et en a retenu une (1) pour une entrevue, recommande la candidature de madame Julie Giroux à titre de secrétaire de direction et agente de soutien administratif à la gestion des études au Décanat des études au campus de Gatineau.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 462-CX-2188 concernant l'engagement d'une secrétaire de direction et agente de soutien administratif à la gestion des études au Décanat des études au campus de Gatineau (**Julie Giroux**); laquelle résolution est jointe en appendice.

5.- Approbation des rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*

En vertu de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (Loi 95), l'Université doit préparer et transmettre au ministère de l'Enseignement les rapports suivants conformément aux dispositions des Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec, Année universitaire 2021-2022, soit :

- Les états financiers;
- Un état du traitement des membres du personnel de direction;
- Un rapport sur la performance;
- Un rapport sur les perspectives de développement;
- Les redditions de comptes relatives aux règles budgétaires.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 462-CX-2189 concernant l'approbation des rapports découlant de l'application de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*; laquelle résolution est jointe en appendice.

6.- Période d'information et de questions

Aucune information n'est transmise.

7.- Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 28 novembre 2022 à 16 h 30.

8.- Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 16 h 39.

Original signé par :

_____

Patrick Duguay, président
Me Sophie Ouellet, secrétaire générale